

LES REVENDICATIONS CGT POUR L'UES :

Dernière mise à jour : 05-04-2009

Nous bénéficions de beaucoup d'avantages diront certains ! Pourtant la SDH n'échappe pas à la règle, s'il y a 30 ans notre entreprise était en avance sur son temps, nous avons du céder certains acquis :

35 heures : Nous avons cédé 2 h30 hebdomadaires lors des passages respectifs aux 39 et 35 heures (en 1980, à l'époque des 40 heures, les salariés SDH ne faisaient que 37h30). Par comparaison, les salariés de l'OPAC38 qui étaient aussi à 37 h 30 à l'époque, effectuent actuellement 32 h30 par semaine soit 4 jours de travail hebdomadaire. L'horaire à la carte a été supprimé alors qu'il permettait de récupérer les heures supplémentaires par des jours de congés et vice versa.

Notre prime d'ancienneté en est elle encore vraiment une ?

Certaines questions doivent être posées au sujet de notre treizième mois ou des minima salariaux !

Nous vivons actuellement une période de régression sociale mais comment expliquer qu'une ESH (entreprise sociale pour l'Habitat) ait pu revenir en arrière sur ces points ?

Nous devons être vigilants et revendicatifs afin d'inverser la tendance et repartir sur la voie du progrès social.

Les sujets sur lesquels ouvrir des négociations sont légions. Nous avons des idées bien précises des négociations que nous voulons entamer avec la Direction sur certains sujets :

- Minima salariaux catégoriels en vigueur dans l'UES et 13.3 mois:
- Salaire mini au sein de l'UES.
- GPEC

- Sécurisation du parcours professionnel.
- Pénibilité.

- Définition précise de l'environnement SDH ainsi que des métiers SDH.
- Emploi des seniors.
- ...

Nous avons aussi les résultats de l'enquête 2008 et pensons donc être représentatif des aspirations des salariés :
Les résultats de l'enquête 2008.